

**CONFERENCE
DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI**

Secrétariat Général

**COMMUNIQUE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES
CATHOLIQUES DU BURUNDI SUR LE SCRUTIN DU 20 MAI 2020**

NOUS, MEMBRES DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI,

1. Comme nous nous l'étions proposé, nous avons mandaté 2716 observateurs à ce triple scrutin du 20 mai 2020. Bien que leur nombre se soit avéré inférieur au nombre des bureaux de vote, ils ont pu arriver dans toutes les Communes où ils se sont déployés dans des bureaux ciblés. Partant du rapport qu'ils nous ont déjà soumis et en attendant qu'ils ne nous fassent le rapport définitif de leur observation, nous estimons utile et pertinent de livrer au public le communiqué qui suit.
2. D'après le constat qu'ils ont fait, nous reconnaissons que les élections se sont passées en général dans le calme. Mais nous déplorons beaucoup d'irrégularités quant à la liberté et à la transparence du processus électoral ainsi qu'à l'équité dans le traitement des candidats et des électeurs, tous ces éléments devant aussi caractériser des élections vraiment démocratiques.
3. Entre autres irrégularités, nous déplorons notamment :
 - la contrainte exercée sur certains mandataires à signer d'avance les procès-verbaux du dépouillement du contenu des urnes ;
 - le bourrage de certaines urnes ;
 - le vote à la place des défunts et des réfugiés ;
 - les procurations multiples et donc invalides ;
 - le fait que dans certains bureaux de vote, il y ait eu des électeurs qui ont voté plus d'une fois ;

- l'exclusion des mandataires et des observateurs des lieux de dépouillement du scrutin ;
- les intimidations et contraintes exercées sur des électeurs par certains administratifs qui les accompagnaient jusques dans les isoloirs ;
- l'intrusion des personnes non autorisées dans les lieux de comptage des voix ;
- le secret du scrutin qui n'était pas garanti partout ;
- la confiscation des accréditations et des téléphones de certains observateurs.

4. Face à toutes ces irrégularités et bien d'autres, nous nous demandons si elles ne portent pas préjudice au résultat à proclamer.

5. Quoiqu'il en soit, autant nous condamnons toutes les injustices autant nous refusons tout recours à la voie de la violence. Comme nous l'avons déjà dit antérieurement, au cas où certains se sentiraient lésés dans leurs droits qu'ils recourent aux instances de justice habilitées pour qu'ils soient rétablis dans leurs droits.

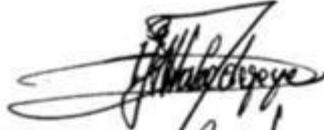
6. Par ailleurs, nous recommandons aux pouvoirs publics de sanctionner tous ceux qui, après le vote, persécutent leurs voisins ou de décourager ceux qui seraient tentés de les tourmenter pour avoir manifesté des tendances politiques différentes des leurs. A partir du moment où la loi avait autorisé à plusieurs candidats de battre campagne, chaque citoyen avait le droit de manifester sa préférence pour le candidat de son choix.

7. Nous terminons par un appel à toute la population à mettre sa confiance dans le Seigneur qui reste le seul Maître de l'histoire et à garder le calme.

Fait à Bujumbura, le 26 mai 2020.

Les Evêques membres de la CECAB :

S.E. Monseigneur Joachim NTAHONDEREYE
Evêque du Diocèse de Muyinga et Président de la CECAB



S.E. Monseigneur Bonaventure NAHIMANA
Evêque du Diocèse de Rutana et Vice-Président de la CECAB



S.E. Monseigneur Simon NTAMWANA
Archevêque de Gitega



S.E. Monseigneur Gervais BANSHIMIYUBUSA
Archevêque de Bujumbura



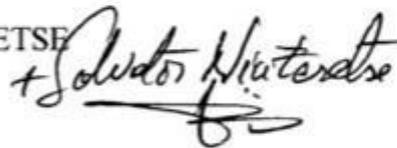
S.E. Monseigneur Jean NTAGWARARA
Evêque du Diocèse de Bubanza



S.E. Monseigneur Georges BIZIMANA
Evêque du Diocèse de Ngozi



S.E. Monseigneur Salvator NICITERETSE
Evêque du Diocèse de Bururi



Monseigneur Tharcisse NDAYABANDI
Vicaire Général du Diocèse de Ruyigi

